



Mission régionale d'autorité environnementale  
Centre-Val de Loire

## Relevé de décisions de la séance du 16 mars 2018

Président de la séance : Étienne LEFEBVRE  
Autres membres présents : Philippe de GUIBERT  
Michel BADAIRE  
Philippe MAUBERT

### I. Plans-programmes : décisions prises dans le cas de l'examen au cas par cas

Liste des dossiers examinés soumis à évaluation environnementale :

— Elaboration du PLU de Saint-Martin-le-Beau (37)

Liste des dossiers examinés non soumis à évaluation environnementale :

— Révision du PLU de Joué-Les-Tours (37)

### II. Plans-programmes : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Néant

### III. Plans-programmes : avis tacite sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Feront l'objet d'un avis tacite les dossiers suivants :

— Révision simplifiée du PLU d'Ouzouer-sur-Loire (45)  
— MEC du PLU de Briare déclaration de projet d'une centrale photovoltaïque (45)

### IV. Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

— Permis d'aménager et de construire un zoo refuge à Nogent-le-Phaye et Chartres (28)

### V. Projets : avis tacites sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Feront l'objet d'un avis tacite les dossiers suivants :

— PC centrale photovoltaïque à Beauce la Romaine (41)  
— PC centrale photovoltaïque « Les Sables du Patureau » à Châtillon-sur-Indre (36)  
— Autoris. envir. extension du plan d'épandage des boues de la STEP de Chalette-sur-Loing (45)

### VI. Délégations

Il est donné délégation au président de la MRAe pour statuer sur le dossier suivant :

— Cas par cas élaboration PLU de Chançay (37)

Les décisions et avis sont mis en ligne sur le [site internet des MRAe](#).

Le Président de la  
MRAe Centre – Val  
de Loire,  
Président de  
séance

Étienne LEFEBVRE